

BOURSE MARIELLA-PANDOLFI 2024

Secteur Lettres et sciences humaines, Sciences sociales et psychologie

Maîtrise

Le Fonds Mariella-Pandolfi est destiné à saisir les occasions de développement de la recherche au sein de la Faculté des arts et des sciences dans des domaines moins soutenus par d'autres sources de financement. En 2024, la bourse Mariella-Pandolfi en est une de recrutement et d'excellence qui vise à encourager de nouveaux projets de recherche à la maîtrise dont l'objet d'étude est lié aux arts et à la création.

Montant de la bourse : 5 000 \$

Critères d'admissibilité

- Être nouvellement admis ou admise à temps plein en 2024 (hiver, été ou automne 2024) à l'Université de Montréal, dans un programme de maîtrise à la Faculté des arts et des sciences
- Avoir l'intention de poursuivre une recherche dont **l'objet d'étude est lié aux arts et à la création**
- Avoir conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,7 sur 4,3 au baccalauréat, ou l'équivalent (*Les candidates et candidats peuvent avoir obtenu leur baccalauréat d'une autre université que l'Université de Montréal.*)
- Avoir conservé une moyenne supérieure à celle de son groupe pour la majorité de ses cours

Veillez noter qu'à dossiers égaux ou similaires, les étudiantes et étudiants ne bénéficiant pas de financement important seront privilégiés.

Dossier de candidature

Pièces 1 à 5 doivent être transmises dans un seul fichier PDF dans l'ordre ci-dessous.

1. [Fiche d'identification de la candidature](#)
2. Lettre de présentation adressée aux membres du jury où sont exposées les motivations à poursuivre des études de maîtrise dans le domaine des arts et de la création (500 mots maximum)
3. Description du projet de recherche envisagé (500 mots maximum)
4. CV académique précisant les formations suivies de même que les prix et bourses obtenus et les expériences de travail pertinentes
5. Relevés de notes (premier cycle universitaire) :
 - études effectuées à l'Université de Montréal, fourni par l'étudiante ou l'étudiant (relevé non officiel à partir du Centre étudiant);
 - études effectuées ailleurs, copie de vos relevés officiels (comme ceux téléversés à votre dossier d'admission).
6. Lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de recherche à la maîtrise ou d'une ou un professeur qui a enseigné à l'étudiante ou l'étudiant lors de son baccalauréat. Cette personne devra transmettre la lettre de recommandation par courriel au département en mentionnant en objet le nom de l'étudiante ou de l'étudiant et le nom de la bourse. À noter que le message doit provenir de l'adresse de courriel universitaire de la personne répondante. Veuillez lui transmettre le courriel de la personne responsable au sein de votre département (TGDE ou autre)

Date limite et envoi du dossier

Le 6 juin 2024 à 23 h 59 par courriel à la personne responsable de votre département (TGDE ou autre).

Renseignements

Annie Aubin : bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Annnonce des résultats

Au cours de l'été ou au début de l'automne 2024. Inscription valide requise pour versement de la bourse au cours de l'automne.